

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français

– Audition, ouverte à la presse, de M. Raphaël Girardot, réalisateur du documentaire « *Saigneurs* », et de Mme Manuella Frésil, réalisatrice, et M. Philippe Hagué, chargé de la distribution, du documentaire « *Entrée du personnel* ». 2

Mercredi
22 juin 2016
Séance de 16 heures 15

Compte rendu n° 31

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Présidence
de M. Olivier Falorni,
Président



La séance est ouverte à seize heures vingt-cinq.

M. le président Olivier Falorni. Mes chers collègues, nous reprenons nos auditions dans le cadre de la Commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français. Cet après-midi, nous recevons M. Raphaël Girardot, réalisateur du documentaire *Saigneurs*, ainsi que Mme Manuella Frésil et M. Philippe Hagué, respectivement réalisatrice et chargé de la distribution du documentaire *Entrée du personnel*. Ces deux documentaires ont été projetés hier soir à l'Assemblée nationale et les membres de la Commission ont pu les visionner.

Monsieur Girardot, vous avez réalisé *Saigneurs* avec M. Vincent Gaullier. Ce documentaire a été tourné entre les étés 2014 et 2015 au sein de la Société vitrénienne d'abattage Jean Rozé (SVA Jean Rozé), un établissement d'Ille-et-Vilaine qui emploie environ 1 000 salariés. Il a été diffusé en 2015. Cette société d'abattage, créée en 1955, est devenue une filiale du Groupement des Mousquetaires en 2001. Le tournage à Vitré a été autorisé par le responsable du site, à condition que ni l'abattage ni le poste d'abattage ne soient filmés, le responsable se réservant également le droit de contrôler les images. De fait, on ne voit pas l'abattage à l'écran, et vous pourrez nous parler de la manière dont vos images ont été contrôlées.

Tourné également sur la chaîne et dans le hall, ce documentaire a permis de mettre en évidence trois choses en particulier : la pénibilité, la précarité et la dangerosité du métier de salarié en abattoir. Vous aurez l'occasion de vous étendre sur le sujet. En tout cas, je vous félicite pour la qualité de ce documentaire qui a été particulièrement instructif pour mes collègues et moi-même. Il nous semble chaque jour un peu plus que la question du bien-être des salariés est intimement liée à celle du bien-être animal.

Le deuxième documentaire, *Entrée du personnel*, a été diffusé en 2013. Madame, Frésil, votre film a été réalisé à partir de témoignages de salariés et de scènes tournées dans de grands abattoirs industriels. Il met en lumière ce qui ne l'est jamais : le travail des ouvriers en abattoirs et la rudesse de leur quotidien dans ces lieux. Le film évoque tout particulièrement les gestes répétitifs des salariés, les accidents de travail, les pressions sur les délégués du personnel, les problèmes de sommeil, les cadences mais aussi la pression économique qui se transmet de l'entreprise aux salariés. Les images qui ont été tournées au sein des abattoirs ont été autorisées, sinon contrôlées, par les responsables des établissements concernés.

J'ai en mémoire cette chorégraphie d'agents qui miment ensemble les actes répétitifs qu'ils sont amenés à faire, séquence à la fois belle sur le plan esthétique et révélatrice de ce que peut représenter ce travail à la chaîne. Votre excellent documentaire nous a, lui aussi, permis de mesurer la dureté de ce métier, qui n'est pas sans conséquence sur le sujet initial de notre commission d'enquête. La diffusion des vidéos clandestines, et pour le coup inacceptables, de l'association L214 Éthique & Animaux, nous a poussés à créer cette commission d'enquête sur le bien-être animal. Mais comme je le disais, on ne peut pas dissocier la question du respect de l'animal de celle des conditions de travail du personnel des abattoirs.

À dix-sept heures, je vais interrompre l'audition pendant une quinzaine de minutes pour que nous puissions nous rendre sur la place du Palais Bourbon afin de participer à l'hommage rendu à Jo Cox, députée britannique lâchement assassinée il y a quelques jours. Je vous rappelle que nos auditions sont ouvertes à la presse, diffusées en direct sur le portail

vidéo de l'Assemblée nationale et très fréquemment sur la chaîne parlementaire où elles sont visiblement très suivies.

Avant de vous donner la parole, conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958, je dois vous demander de prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(*Mme Manuella Frésil, M. Philippe Hagué et M. Raphaël Girardot prêtent successivement serment.*)

Mme Manuella Frésil, réalisatrice du documentaire *Entrée du personnel*. Avant ce film, j'avais réalisé *Si loin des bêtes*, un documentaire sur les élevages industriels pour Arte. *Entrée du personnel* est né de là car, comme vous le faisiez remarquer pour votre commission, on se pose initialement la question des bêtes. Dans *Si loin des bêtes*, il s'agissait de comprendre comment des éleveurs engagés dans un système industriel pouvaient se revendiquer paysans. Comment acceptez-vous de faire ça aux bêtes ? Cette question que je leur posais, j'ai voulu l'adresser aussi aux ouvriers des abattoirs. C'est comme ça que j'ai commencé.

Nous étions alors dans les années 2000, à une époque où ce n'était pas très compliqué d'entrer dans les abattoirs car les acteurs de la filière n'en étaient pas à cacher l'origine animale de la viande. À la sortie de la crise de la vache folle, l'agro-industrie était surtout préoccupée par l'hygiène et les nouvelles normes européennes sur la traçabilité de la viande et le bien-être animal. Elle avait vraiment besoin de prouver son savoir-faire – qui est réel – dans ces domaines : il n'y a plus d'accident sanitaire majeur comme il y a pu y en avoir dans les années 1990.

Je suis donc entrée dans les abattoirs où j'ai posé cette question aux salariés : qu'est-ce que ça vous fait de faire ça aux bêtes ? Ils m'ont répondu que ce n'était pas la question pour une raison simple : peu de gens travaillent à la tuerie, appelée le secteur sale. Pour la plupart, les salariés sont dans le secteur propre où ils effectuent un travail de boucherie, d'emballage et de mise en barquette de la viande. Par mesure d'hygiène, les ouvriers des deux secteurs entrent par des portes différentes dans l'abattoir, et ils ne passent pas de l'un à l'autre. Dans leur majorité, ils me disaient n'avoir affaire aux bêtes que de façon lointaine et un peu fantasmagique. Cela étant, il apparaissait dans leurs propos qu'elles étaient là et qu'elles les hantaient. Certains m'ont raconté qu'ils rêvaient la nuit de carcasses accrochées en imaginant que c'était des corps humains. Comment ne pas être hanté quand on sait la proximité anatomique qui existe, par exemple, avec les carcasses de porc ? Ça contamine.

Ils m'ont aussi dit qu'ils avaient mal aux doigts, aux articulations, aux muscles, aux os. C'est ce qui a déclenché le désir de ce film. C'est ce qui m'a donné l'énergie de me battre pour faire ce film qui m'a pris énormément de temps et qui a été réalisé dans des conditions économiques particulièrement difficiles. Par une espèce d'ironie, les ouvriers ont mal là où ils coupent les bêtes. « Je coupe la dinde là et j'ai mal là », m'a dit l'un d'eux. J'ai décidé de faire le film pour essayer de comprendre cette contagion, alors que l'univers des abattoirs se refermait et qu'il devenait de plus en plus difficile d'y entrer. Les ouvriers refusent de parler de ce sujet qui hante pourtant tout l'abattoir.

M. Philippe Hagué, chargé de la distribution du documentaire *Entrée du personnel*. Pour ma part, je vais vous proposer de faire un petit pas de côté, de sortir des abattoirs pour entrer dans les salles de cinémas où les deux films sont censés être distribués.

Le premier l'a été ; le deuxième recherche un distributeur. Ces films documentaires, qui passent dans les salles de cinéma, ne sont pas du tout de la même facture que les reportages télévisés. Que des députés aient eu envie de les visionner – et je pense qu'ils vous ont plu – est pour moi une excellente nouvelle. Les documentaristes français sont extrêmement mobilisés. Manuella Frésil a mis dix ans à faire son film, et je ne parle pas des conditions financières. Il faut être capable de s'investir dans un projet, de le tenir et de donner un film d'une telle facture. Cette invitation est aussi une manière de reconnaître son travail et de la féliciter.

Les documentaristes qui travaillent pour la distribution cinématographique ont peut-être une caractéristique commune : ils prennent leurs spectateurs pour des personnes pensantes et, en règle générale, ils n'utilisent pas ces voix off si présentes dans les reportages télévisés. Dans ces derniers, on vous montre des images tout en vous disant ce que vous devez en penser.

Les films de ces documentaristes abordent des questions qui ne correspondent pas forcément au calendrier politique puisqu'ils sont le produit d'un cheminement personnel du réalisateur avec le producteur et la maison de distribution. Ces sujets, qui taraudent la société, ne correspondent pas forcément à des moments médiatico-politiques. Quand ils les proposent aux salles de cinéma, les distributeurs le font avec l'idée que les projections donneront lieu à des débats, à des rencontres entre les réalisateurs, le public, des syndicalistes, etc. Ce type de débats est extrêmement précieux. Rappelons qu'en France nous avons la chance d'avoir le plus important réseau de salles de cinéma du monde : quelque 5 000 écrans. Toutes les semaines, de très nombreux débats sont organisés, notamment dans les salles d'art et d'essai qui sont parmi les lieux les plus dynamiques de l'expression citoyenne.

Étant persuadés que les questions posées concernent les représentants de la nation, nous invitons les députés et les sénateurs au moment de la sortie nationale de ces films. Parfois, on peut organiser des projections au sein de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Pendant les six mois de vie du film dans les salles de cinéma, les députés sont aussi invités au niveau local. Je profite de cette audition pour proposer la création d'un espace de rencontre entre députés et documentaristes, afin que ces films puissent alimenter le débat public.

Saigneurs étant produit par Iskra, une maison avec laquelle je travaille très souvent, j'espère être associé à sa distribution. La Ligue des droits de l'homme (LDH) est la première organisation à avoir soutenu et accompagné *Entrée du personnel* dès sa sortie. Du point de vue de la condition animale, cela peut paraître un peu décalé. En tout cas, j'ai été personnellement surpris que la LDH puisse prendre position sur un film qui parle des conditions de travail en France.

Lors d'un débat, l'un des spectateurs a fait cette réflexion : en France, il est plus facile de filmer dans une prison que dans une usine, sans parler de le faire dans un abattoir. Les syndicalistes ont participé à de nombreux débats. Au niveau national, ils étaient gênés : il est difficile de parler des conditions de travail en période de crise et de chômage. Au niveau local, j'avoue avoir été extrêmement surpris de constater une sorte d'omerta : nous avons du mal à convaincre certaines personnes d'intervenir et d'accompagner le film dans des lieux proches des abattoirs. Non qu'elles n'eussent rien à dire, mais elles avaient une certaine peur.

Mme Manuella Frésil. À ce propos, je voudrais que vous soyez assez conscients du fait que les documentaristes vont sur le terrain dans des conditions très compliquées. Il faut avoir la foi pour y aller.

M. Raphaël Girardot, réalisateur du documentaire *Saigneurs*. Au préalable, je précise que je co-réalise avec Vincent Gaullier des films produits par Matthieu de Laborde d'Iskra. Nous travaillons ainsi depuis 2000, en nous épaulant sur le long terme. C'est la manière que nous avons trouvée pour faire ce genre de films pour lesquels les financements classiques sont inadaptés et qui naissent d'une conviction : à un moment donné, on a absolument envie de parler d'un sujet même s'il ne répond pas à la demande de chaînes de télévision ou à l'intérêt d'une commission parlementaire. Des années plus tard, le sujet peut révéler toute son actualité. Il faudrait que notre travail soit mieux reconnu auprès des financeurs à long terme.

Avant d'en venir à *Saigneurs*, je précise que l'important pour nous est de documenter, de restituer, d'être à une place où l'on fait les films avec les gens. Je ne fais pas un film sur un éleveur ou un étudiant, je le fais avec lui, avec ses questions. Cette perspective permet de faire évoluer notre réflexion, et nous espérons qu'elle produise le même effet sur les spectateurs. Avec Vincent, nous avons travaillé pendant neuf ans avec un éleveur laitier dans différentes situations mais, pour autant, nous ne sommes pas devenus des spécialistes de l'agriculture. Nous sommes avec lui, nous nous intéressons à ses questions et à son positionnement. Nous espérons que les spectateurs pourront s'identifier à lui à certains égards et, par empathie, mieux comprendre ses problèmes et le malaise qui peut exister dans l'agriculture. Cela étant, je le répète, je ne me considère pas du tout comme un expert en questions agricoles ou agroalimentaires, ni même en abattoirs ou en halls d'abattage.

Au départ, nous voulions documenter la classe ouvrière au travail. Comment les personnes qui travaillent à la chaîne parlent-elles de leur métier ? A-t-on le droit et la possibilité de les filmer ? Compte tenu de notre expérience de l'agriculture, nous nous sommes intéressés à l'agroalimentaire et notamment à un endroit particulièrement caché, honteux, interdit d'accès. Un documentariste aura d'autant plus envie d'aller dans ce lieu qu'on le lui interdit. À ce stade, nous nous demandions même pourquoi personne ne le faisait.

Tout en comprenant ceux qui opèrent en caméra cachée, nous ne pratiquons pas cette méthode. Nous sommes partis à l'assaut de ce que l'on nous disait impossible : filmer pendant un an dans un abattoir. C'était en 2009 ; nous avons terminé le film en 2015. Pourtant, au début, nous avons eu la chance d'être accueillis par un petit abattoir de Blois, les Établissements Gourault. Le tournage se passait très bien. Le film aurait été très différent parce que l'abattoir était vraiment beaucoup plus petit que SVA Jean Rozé. Nous étions en repérage depuis trois ou quatre mois quand les Établissements Gourault ont fait faillite. C'est aussi l'un des problèmes de ce travail à long terme : il faut trouver un endroit stable.

Nous avons connu ensuite une longue traversée du désert parce que tous les abattoirs nous fermaient leur porte. Nous en avons appelé une trentaine, notamment Bigard, Sicavyl et Abattoirs industriels de la Manche (AIM). Jean-Paul Bigard nous a même ri au nez, en nous disant que l'idée de tourner un film dans l'un de ses abattoirs était totalement contraire à sa politique qui vise à faire en sorte que le client ne fasse plus du tout le lien entre la vache et le steak. En vertu de cette politique, tout ce qui se passe dans l'abattoir doit rester dans une boîte noire. Pour un documentariste, cette idée est ahurissante. Comment cela pourrait-il être une bonne chose que ce lieu soit interdit d'image, que l'on ne puisse pas documenter ce qu'il s'y passe ? Cet endroit n'est pas hors de notre société. Nous devons y être, réfléchir avec les ouvriers qui y travaillent sur ce qu'il s'y construit.

Nous nous sommes donc adressés à M. Dominique Langlois, qui préside à la fois Interbev, l'organisation interprofessionnelle du bétail et de la viande, et la SVA Jean Rozé.

Quand nous l'avons rencontré, il était conscient que la communication des abattoirs ne pouvait se réduire à de l'institutionnel – qui n'intéresse qu'un public restreint, notamment de personnes à la recherche d'un emploi – et à des films tournés en caméra cachée. Au départ, il a essayé de nous envoyer vers d'autres abattoirs que le sien, qui ont tous refusé de nous accueillir. Nous sommes donc revenus vers lui, au bout de six mois. Comme il avait accepté notre projet au départ, il a bien été obligé d'approuver notre demande d'aller chez lui. Il nous a donc accueillis pendant plus d'un an dans l'abattoir vitréen SVA Jean Rozé.

Tout ce cheminement fait que le film est ce qu'il est. Les ouvriers prennent eux-mêmes la parole sur leur lieu de travail. Il n'y a pas de commentaires. Les images montrent le travail des ouvriers, leurs gestes, la cadence. On entend le bruit. Nous avons plus de cent heures de rushes à la fin du tournage et, au montage, nous n'avons gardé que les moments représentatifs de cette année-là. Nous ne prétendons pas que le film est représentatif de tous les abattoirs ni même de ce qui s'est passé dans celui-là depuis dix ans. En revanche, il montre ce que ce métier a de pénible, de dangereux et de précaire, comme vous le souligniez, en raison notamment des cadences imposées dont se plaignent la plupart des ouvriers. On le ressent assez vite, au bout d'un mois, et l'impression est confortée par tous les témoignages qui arrivent au fil du temps.

M. le président Olivier Falorni. Merci pour ces présentations qui m'inspirent une première question : les responsables des abattoirs vous ont-ils imposé des restrictions lors des tournages ? Pour avoir effectué des visites inopinées dans les abattoirs, nous ne sommes d'ailleurs pas surpris que vous ayez rencontré des difficultés pour y pénétrer. Hier encore, nous avons été accueillis par la police. En vertu de nos prérogatives dans le cadre de cette commission d'enquête, nous finissons toujours par entrer, en forçant les portes. Je peux facilement imaginer les réactions suscitées par vos demandes.

Une fois que vous avez été acceptés, avez-vous ressenti une réelle volonté de vous fermer l'accès à ces phases sensibles que sont l'étourdissement et l'abattage ? Était-il facile de vous entretenir avec les salariés ? Avez-vous constaté que la direction exerçait une pression pour les empêcher de parler ? Eux-mêmes étaient-ils prêts à le faire ? Comment ont-ils vécu le fait d'être filmés ? Lors de visites inopinées avec des médias, on remarque que leurs attitudes diffèrent face à la caméra. Vous prenez évidemment beaucoup plus de temps que les journalistes de télévision et la logique d'un film d'une heure n'est pas la même que celle d'un reportage de cinq minutes. Reste la problématique de l'image. Nous avons ressenti la réticence de certains ouvriers. Était-il difficile d'obtenir leur accord ? Ont-ils réagi depuis la sortie de votre film ? Si c'est les cas, comment ont-ils perçu le film et leur propre témoignage ?

Mme Manuella Frésil. Nos deux expériences sont différentes car nos films ont des formes et des entrées différentes. Pour ma part, je n'ai pas eu l'audace de penser que j'arriverais à convaincre un directeur d'abattoir de me laisser filmer. En plus, comme j'étais intéressée dès le départ par les conditions de travail, je savais que j'allais devoir mentir à la direction : j'étais obligée de cacher le vrai sujet de mon film. Je n'ai jamais eu suffisamment confiance en moi pour aller les voir en disant : au nom de la démocratie et de la transparence, laissez-moi entrer. Probablement en raison de mon caractère et du fait que je suis une femme, j'ai anticipé un refus et j'ai inventé un autre dispositif. J'ai filmé dans huit abattoirs et j'ai brouillé les pistes, c'est-à-dire que les extérieurs ne correspondent pas aux intérieurs. Je raconte l'usine en général, pas un abattoir en particulier. Je parle du destin des ouvriers en général, pas du destin de ceux de tel abattoir particulier.

Partant de là, je me sentais capable de mentir pendant deux jours. Quand j'ai commencé, la boîte noire n'était pas encore complètement fermée et je restais très floue sur mes intentions, expliquant que je voulais faire un film sur l'histoire du progrès. La plupart du temps, je me heurtais à un refus. Quand ça passait, on allait filmer pendant trois jours et on revenait mettre les images au chaud. Le temps passant, c'est devenu impossible, l'endroit le plus inaccessible étant l'abattoir de volailles. Dans les abattoirs de bœufs, les gens revendiquent encore une sorte de dignité du métier, ce qui n'est pas le cas dans les abattoirs de volailles où il a été vraiment très dur d'entrer. Avec mon assistant, j'ai insisté pendant un an jusqu'à ce qu'un type finisse par accepter de nous recevoir. Je me souviens de lui avoir serré la main en repartant, tout en le remerciant infiniment de nous avoir accueillis, et il m'a dit qu'il espérait ne pas avoir à le regretter. Je l'ai rassuré en lui disant que c'était un petit film dont il n'entendrait même pas parler. Mentir c'est très difficile, cela fait partie de la souffrance au travail.

M. le président Olivier Falorni. C'est pour cela que vous témoignez sous serment !
(*Sourires.*)

Mme Manuella Frésil. J'apprécie de témoigner sous serment ! Bien entendu, tout était toujours contrôlé. J'ai eu l'autorisation de filmer des images d'étourdissement et d'abattage mais j'ai décidé de ne pas les monter dans le film. Les images de la tuerie auraient occulté le reste tant elles éblouissent. On ne voit plus rien d'autre. On est avec la vache qui meurt. L'ouvrier ne meurt pas, il va revenir travailler le lendemain. En tant que spectateurs, on éprouve de l'empathie pour la victime, la vache. Il y a bien un sacrifice et c'est elle qui est sacrifiée. Comme je voulais parler de la condition des travailleurs, j'ai choisi de ne pas montrer ces plans-là. Mais je n'ai eu qu'une seule fois l'autorisation de filmer dans la tuerie, après c'était fini, ce n'était plus possible.

Tout était donc contrôlé mais à chacun son métier : les contrôleurs n'avaient pas de prise sur la durée des plans, ils ne savaient pas ce que j'allais faire au montage. Ils imaginaient des plans de quatre secondes, comme à la télévision, alors que certains plans du film durent sept minutes. C'est dans cette écriture que résidait notre seule liberté. Pour le reste, ils m'ont demandé de ne pas filmer le sang et ils m'ont refusé tout accès aux triperies. Une fois, j'ai pu pénétrer dans la triperie d'un tout petit abattoir et j'ai d'ailleurs monté ces images. En revanche, je n'ai pas pu filmer les triperies des grands abattoirs, c'est-à-dire le travail sur la bouse.

M. Raphaël Girardot. De notre côté, nous avons signé une convention avec M. Langlois, aux termes de laquelle nous nous engageons à lui montrer le film en premier. Il n'avait pas de droit de regard mais il a été notre premier spectateur. Il a été impressionné et il n'a pas du tout aimé le film. Il ne pouvait rien y faire parce qu'aucune disposition de la convention ne prévoyait qu'il pouvait demander le retrait des scènes ou des propos qui lui déplaisaient. Et il s'est rendu compte qu'une procédure en diffamation était vouée à l'échec puisqu'il n'y avait pas de propos diffamatoires ou de montages tendancieux. Les gens disaient ce qu'ils pensaient et nos images montraient la réalité, en particulier concernant les cadences filmées en plans longs sans effets dus au montage.

La convention prévoyait aussi une restriction concernant l'abattage. Elle nous convenait très bien parce que nous avons déjà filmé de tels lieux, notamment pour *Archimède*, une ancienne émission scientifique d'Arte. Comme Manuella Frésil, je sais que ce sont des images aveuglantes, qui empêchent de penser à quoi que ce soit d'autre pendant au moins les dix minutes suivantes. Toute souffrance d'ouvrier devient alors totalement

inaudible. Nous avons donc accepté sans problème de ne pas tourner des images que nous n'aurions pas pu monter, mais nous voulions nous approcher le plus possible de l'endroit de la saignée.

Vis-à-vis des salariés, nous étions suspects puisque nous étions entrés dans l'abattoir avec l'autorisation du patron, même si nous commencions la journée en même temps qu'eux le matin, revêtus des mêmes tenues réglementaires. Où leur expliquer notre projet ? Dans les vestiaires et la salle de pause, où ils ne faisaient que passer, ils nous écoutaient ou pas. Il est vite apparu que nous devions monter avec eux sur les nacelles, non seulement pour nous faire accepter, arriver à leur parler assez longtemps et gagner leur confiance, mais aussi parce que c'est un endroit où on peut parler seul à seul.

Or, si savoir gagner la confiance d'un interlocuteur fait partie de notre métier, nous devons aussi composer avec la réticence éventuelle des ouvriers à s'exprimer devant leurs collègues et *a fortiori* devant leurs chefs. Que peuvent-ils se dire entre eux ? Est-ce qu'ils acceptent que l'autre sache exactement ce qu'ils pensent ? Dans ce milieu, il faut tenir. Assis côte à côte dans la salle de pause, ils peuvent choisir de ne pas se plaindre, de dire qu'ils n'ont mal nulle part. Sur la nacelle, j'étais moi-même obligé de crier pour que l'ouvrier puisse entendre mes questions. Son collègue du poste voisin pouvait voir que nous discutions mais il ne pouvait rien entendre, et le chef, en contrebas, entendait encore moins.

Nous pouvions aller partout tout en étant surveillés. Nous avions nos casiers, nos tenues. Nous prévenions de notre venue la veille de notre arrivée, et nous restions pendant trois ou quatre jours. Ils ne changeaient évidemment pas les cadences en fonction de notre présence. Nous partions en annonçant que nous reviendrions un mois plus tard et, parfois, nous étions de retour dans les quinze jours, non pas pour les piéger mais pour des raisons de changement d'emploi du temps. Sans vouloir m'appesantir sur nos problèmes de financement, nous devons nous montrer réactifs et venir souvent sur un lieu de tournage.

Est-ce que les salariés ont eu du mal à parler, une fois la confiance établie et le lieu idoine trouvé pour qu'ils puissent se lâcher ? Dans le film, ils ne se lâchent pas terriblement mais ils disent les choses. Le souci n'était d'ailleurs pas de filmer des moments de grande colère. Nous voulions qu'ils sentent que leurs propos étaient audibles et intéressants pour d'autres qu'eux-mêmes. En général, ils ne parlent à personne, ni à leur famille ni à leurs collègues, pensant que s'ils disent tous les jours qu'ils ont mal, ce sera insupportable pour tout le monde. Normalement, on n'a pas le droit d'être à deux sur une nacelle parce que c'est très dangereux. C'était une sorte de baptême du feu. Si quelqu'un prend les mêmes risques que vous et reste là pendant une heure pour vous écouter, il arrive qu'on se décide à lui dire quelque chose. Ils ont accepté de parler même si, jusqu'au bout, ils n'ont pas cru que leur parole pouvait intéresser quiconque.

Quant aux projections, elles ont commencé dans le bureau de M. Langlois. Il était impressionné ; il trouvait que c'était costaud ; il disait qu'il ne pensait pas que c'était comme ça. Il n'avait jamais dû voir son abattoir sous ce jour. Le lendemain, après réflexion, il nous a envoyé un message pour nous dire qu'il voulait faire interdire le film. Nous avons décidé d'aller le montrer tout de suite aux ouvriers pour qu'ils s'en fassent une opinion avant d'avoir celle de la direction *via* les chefs de ligne. C'était le jeudi. Le week-end suivant, nous étions en projection et nous l'avons montré à un maximum d'ouvriers. Les réactions ont été à la hauteur de ce que nous espérions. Ils étaient étonnés que le sujet puisse intéresser et nous avons eu des commentaires du style : c'est dingue, je ne me suis pas emmerdé pendant une heure et demie ! Ils sont comme ça, un peu francs du collier. Ensuite, ils nous disaient être

surpris par la justesse du propos, par le fait que nous ayons rendu la cadence et le bruit de la manière dont ils les vivaient tous les jours. Ils nous ont beaucoup remerciés.

Ces remerciements nous ont soulagés. Quand on fait un documentaire, on a toujours peur d'avoir une vision biaisée. Or nous n'avons eu que des remerciements et la reconnaissance de personnes qui pensaient qu'il était impossible de décrire exactement leurs conditions de travail. Quant aux familles, elles étaient sidérées, abasourdis par la violence de l'endroit. Je me souviens d'une fille disant à son père qu'elle comprenait pourquoi il était stressé au retour du travail. Quand j'entends ce genre de réactions, je pense que j'ai fait mon travail.

Mme Manuella Frésil. J'ai eu le même type de retours. Lors de la première projection aux ouvriers, un délégué du personnel d'une quarantaine d'années était resté longtemps silencieux. À la fin, il s'est levé, extrêmement bouleversé. Il a dit qu'il n'avait plus d'épaules après avoir été désosseur pendant vingt ans, qu'il avait toujours pensé que c'était de sa faute parce qu'il était faible, et qu'en se voyant à l'écran, travaillant à une telle cadence, il avait compris tout à coup qu'il était impossible qu'il ne soit pas malade. Nous avons eu constamment ce genre de réactions. Les gens ne se voient pas au travail ; ils ne savent pas qu'ils réalisent des exploits.

Suspendue à dix-sept heures quinze, l'audition reprend à dix-sept heures trente.

M. William Dumas. Comme les abattoirs, vos documentaires sont des films particuliers. Il y a du sang partout, ce qui est saisissant pour les gens. Ils me rappellent une expérience de président de jury dans un festival taurin – certains taureaux de Camargue font de la course libre mais d'autres vont à l'abattoir pour des raisons d'équilibre financier des exploitations. Lorsque nous avons attribué le deuxième prix du jury à un film où l'on voyait du sang, il y a eu un mouvement de foule. Les gens n'avaient pas vu l'aspect économique, la filière. Vous avez bien fait de ne pas montrer la saignée, le poste le plus difficile.

En voyant vos documentaires, j'ai été surpris d'apprendre que les ouvriers étaient obligés de s'échauffer le matin, comme des sportifs, en faisant des mouvements avec leurs doigts, leurs mains, leurs bras. Je pensais que les gens arrivaient, revêtaient leur tenue et allaient directement à leur poste. Un ouvrier a expliqué qu'il était resté neuf mois en arrêt maladie à cause d'une tendinite. Ces gestes répétitifs entraînent des troubles musculo-squelettiques même quand les ouvriers changent de poste. Le poignet et l'avant-bras sont toujours à la manœuvre, et le désossage ne mobilise pas l'organisme de la même manière que d'autres postes.

En visitant l'abattoir de volailles de la société Duc, situé à un kilomètre de chez moi, je n'avais pas été frappé par le caractère à ce point répétitif des gestes des personnes employées sur la chaîne. Il m'avait semblé que seule la personne qui accrochait les volailles à leur sortie des caisses faisait toujours le même geste. Dans un abattoir de poulets, il a aussi l'odeur et les cadences. Dans votre film, madame Frésil, j'ai été frappé par les cadences infernales qui sont imposées sur cette chaîne de volailles. On dirait que les salariés font la course pour amener les poulets dans la salle de congélation. C'est vraiment impressionnant, pire que dans les abattoirs de bovins. Et les ouvriers ont tous des appareils dans les oreilles en raison du bruit.

Vous avez parlé de plans de six ou sept minutes, madame Frésil, et il est vrai que vous restez longtemps sur certains postes. Par moments, c'est un peu long et répétitif, mais j'ai

néanmoins apprécié. Je ne savais pas que l'on coupait les cornes de cette manière. Cela étant, il faut diffuser ce genre de films dans des salles d'art et d'essai, comme le disait M. Hagué, en organisant un débat à la suite de la projection. On voit du sang en permanence, ce qui choque.

Cependant, j'aurais aimé voir un autre lieu qui intéresse notre commission axée sur le bien-être animal : la bouverie, c'est-à-dire l'endroit où sont stockés les animaux en amont. Dans vos films, on les entend par moments mais on les voit peu. Lorsque nous l'avons auditionné, M. Bigard nous a dit que ses chauffeurs laissaient à la ferme les animaux qui ne pouvaient pas marcher ou qui étaient blessés d'une manière ou d'une autre. Dans l'un de vos films, il y avait une brebis qui n'avait pas l'air effrayée du tout dans le système de contention. En revanche, un autre animal, un bœuf ou un veau, semblait avoir la colonne vertébrale cassée. Était-il tombé ? Le système de contention avait-il mal fonctionné ? On voit une image furtive mais il n'y a pas d'explication et on en est réduit aux suppositions. C'est peut-être l'une des images que M. Langlois n'aime pas dans votre film. Du point de vue du bien-être animal, il est important de savoir comment les bêtes sont reçues dans les box et comment on les amène à la saignée, autrement dit dans le couloir de la mort. Cette image un peu furtive m'a laissé sur ma faim.

À part cela, je tiens à vous féliciter. Vous avez travaillé dans un milieu spécial, pas facile. On sent d'ailleurs la retenue des ouvriers. Au moment de la pause déjeuné, on les voit dans leurs habits maculés de sang. Je n'aurais pas eu envie de déjeuner ou de boire une tasse de café. Eux, ils sont habitués. Reste qu'il s'agit d'un métier difficile et payé au SMIC, comme le disait l'un des ouvriers. Je comprends qu'ils aient les épaules ravagées au bout de quarante ans, un peu comme les plâtriers. Combien de temps peuvent-ils tenir à des postes comme ceux-là ? Dans l'abattoir Duc, je suis allé remettre des médailles du travail à des personnes qui ont fêté leurs trente-cinq ans au poste où l'on attache les poulets qui arrivent. Trente-cinq ans à un poste pareil, il faut le faire, il faut avoir envie de travailler et peu d'opportunités d'emploi dans la région où l'on habite.

Dans vos films, on aurait peut-être pu voir aussi la sélection des morceaux, selon leur qualité. Vous avez eu la chance que M. Langlois vous ouvre les portes alors que M. Bigard avait refusé de le faire. Ce dernier nous a assuré que ses ouvriers touchaient de bons salaires et qu'il n'avait pas de mal à recruter du personnel, sauf peut-être dans son nouvel abattoir de Maubeuge, situé un peu loin des zones de production. Avec les crises agricoles qui se sont succédé, des fils d'agriculteurs, qui connaissent les bêtes, se sont reconvertis dans ce métier.

Quoi qu'il en soit, j'ai apprécié les deux films que j'ai vus hier soir. Je ne pensais pas que vous aviez mis autant de temps à obtenir les autorisations de filmer. D'un autre côté, je comprends que l'on ne montre pas ce qui nous intéresse en priorité : le poste d'abattage. À voir dans *Saigneurs* ces carcasses qui dégoulinent de sang, qu'on ouvre, qu'on découpe, qu'on fait tomber, je pense que tout le monde ne peut pas accepter facilement ce documentaire. Nous sommes allés souper au sortir de la projection, et je n'ai pas pris de viande, me contentant de fromage et de fruits. Cela ne m'a pas empêché d'en manger ce midi mais, sur le coup, on en prend plein la gueule pour parler vulgairement.

Mme Manuella Frésil. L'effet ne dure pas !

M. le président Olivier Falorni. Pour rebondir sur les propos de William Dumas, il me semble qu'il n'y a pas dans vos films de témoignages de personnes chargées de la bouverie. Nous les rencontrons lors de nos visites. Ils ont un rôle un peu différent, qui peut

être difficile dans les petits abattoirs où le bouvier a beaucoup de mal à faire circuler l'animal dans le couloir et à le maintenir dans le piège avant l'étourdissement.

Mme Manuella Frésil. Sur ce sujet, je vous invite à voir mon film précédent, *Si loin des bêtes*. Avec *Entrée du personnel*, j'ai voulu passer de la question de la viande à celle du travailleur de l'abattoir. Je sais d'expérience qu'à partir du moment où vous filmez les animaux, vous voyez les choses de « leur point de vue », et le spectateur avec vous. On est alors dans l'empathie.

Finalement, si l'on voulait vraiment simplifier, on pourrait dire qu'à l'abattoir la question des animaux ne se pose pas tant que cela puisque, en fait, ils sont morts. Ils meurent immédiatement. La tuerie n'est qu'une toute petite partie de l'abattoir. Le bien-être animal n'est pas tant un enjeu à l'abattoir qu'à l'élevage ou durant le transport. La question se pose aussi un peu à la bouverie, c'est vrai. Cela dit, honnêtement, je n'ai rien vu de monstrueux.

Vous l'avez bien compris, je ne cherche pas précisément à défendre l'agro-industrie, je dois néanmoins reconnaître que le *process* fonctionne. L214 a tapé là où cela faisait mal en montrant que, même dans les petits abattoirs, où l'on pouvait espérer que les choses se passent de façon plus humaine, ce n'était pas le cas. Oui, le *process* industriel de mise à mort des animaux fonctionne. Il est cadré, les animaux ne souffrent pas, ou, en tout cas, pas plus que ce qu'il faut pour qu'ils soient tués – mais tuer un animal est évidemment un acte violent. Le *process* est maîtrisé par l'agro-industrie, sauf lorsque cela ne marche pas. Personnellement, je n'ai pas vraiment vu d'animaux maltraités – ce n'est arrivé qu'une fois.

Les abatteurs se débarrassent du problème des animaux qui ont une patte cassée en les laissant chez l'éleveur. Et celui-ci doit se débrouiller pour les mettre à mort. On lui transfère cette responsabilité alors que, normalement, son travail ne consiste pas à tuer les animaux, mais à les faire vivre.

M. Raphaël Girardot. Vincent Gaullier et moi avons voulu faire un film sur la pénibilité du travail dans les abattoirs et sur la condition des ouvriers. Même si la bouverie n'est pas un endroit où règne une très grande violence, la montrer aurait provoqué une empathie avec les animaux. Cela aurait complètement transformé le point de vue du film. Nous n'avons donc pas filmé la bouverie d'autant que cela était convenu dans l'accord avec M. Langlois, mais nous y allions régulièrement, et cela se passait plutôt bien.

S'agissant de la maltraitance animale, je ne suis pas du tout un expert, et je ne peux parler que de ce que j'ai vu pendant un an et deux mois, dans un lieu précis. Je peux attester que le souci dans l'abattoir n'était vraiment pas celui-là, mais beaucoup plus celui de la cadence de travail et de la difficulté que les ouvriers ont à y travailler longtemps. Certains passent trente-cinq ans à l'abattoir, vous en parliez, monsieur le député. J'ai aussi vu des ouvriers de SVA qui avaient reçu une médaille, mais combien y en a-t-il qui n'ont pas tenu, et qui ne sont plus là pour en parler ?

M. William Dumas. Même quand les enfants connaissent le métier de leur père, ils n'imaginent pas qu'ils travaillent dans l'atmosphère que vous montrez.

M. Raphaël Girardot. Vous disiez qu'il est peut-être compliqué de montrer ce film, mais c'est justement pour cela qu'il faut le diffuser, et pas seulement auprès des enfants des ouvriers d'abattoirs, mais auprès de tous. Nous devrions tous avoir conscience de la façon dont les choses se passent pour que nous puissions avoir de la viande dans nos assiettes.

Il faut savoir que l'on tue des bêtes pour les manger. Les patrons des abattoirs, et M. Jean-Paul Bigard en particulier, cherchent à éliminer le lien entre la vache et le steak. Je ne trouve pas normal, au regard de notre rôle de citoyen, que l'on puisse nous dire cela, considérant que nous ne serions pas assez adultes pour savoir que la viande était auparavant une bête vivant dans un champ. Si l'on n'assume pas, il faut arrêter de manger de la viande. Et si l'on veut continuer à en manger, il faut le faire dans de bonnes conditions, et accepter l'abattage.

Cela signifie aussi que nous devons pouvoir filmer dans les abattoirs, ce qui permet de se rendre compte que les ouvriers ne travaillent pas dans des conditions classiques. Ils ne sont pas assis, ils sont en train de se casser, au sens littéral du terme, avant de finir à quarante ou quarante-cinq ans dans l'incapacité de faire autre chose parce qu'ils n'ont pas de formation. Ce que l'on donne à ces gens-là dans le cadre des accords sur la pénibilité qui doivent être mis en place au 1^{er} juillet est absolument ridicule par rapport à tous les problèmes auxquels ils ont dû faire face durant des années.

Bien entendu, nous avons répondu présents pour témoigner devant vous qui vous intéressez à la souffrance animale, mais vous entendez bien dans mon émotion qu'il est terrible pour nous de travailler longuement sur la souffrance humaine et la condition de travail des ouvriers, et de n'être convoqués devant une commission parlementaire que parce que l'on y traite de la souffrance animale. Paradoxalement, ce dernier sujet est exactement celui sur lequel nous ne voulions pas faire notre film. Nous avons constaté que l'on ne parlait que de la souffrance animale dans les abattoirs et qu'il fallait parler aussi de la souffrance humaine.

M. le président Olivier Falorni. Nous avons commencé à travailler sur les problèmes de maltraitance animale après la diffusion de la vidéo de l'association L214, mais notre réflexion nous a amenés à faire le constat que le bien-être animal et le bien-être des salariés étaient intimement liés – c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous vous avons invités aujourd'hui. Nous ne pourrions pas résoudre totalement la question du bien-être animal à l'abattoir si nous ne nous préoccupons pas du bien-être de ceux qui y travaillent.

Votre approche n'est pas pour nous hors sujet ; elle est complémentaire. Nous voulons aussi comprendre ce que vivent les salariés. Les vidéos de L214 en donnent une image primaire : elles font penser que les abatteurs sont des barbares et des tortionnaires. Il est bon de montrer qu'il s'agit d'hommes et de femmes, avec leurs qualités et leurs défauts, ce que vous faites dans vos documentaires.

Monsieur Girardot, avez-vous été témoin de maltraitance animale ?

M. Raphaël Girardot. Non, absolument pas ! Nous n'avons pas monté nos images de l'assommage, mais les lieux étaient totalement ouverts, et nous y passions au moins une fois par jour en arrivant pour saluer tout le personnel. Nous n'y avons jamais vu de maltraitance, pas davantage que dans la bouverie où, comme vous le savez, on diffuse de la musique. Cela se passe généralement très bien. Il peut y avoir des heurts, et le poste de travail est potentiellement dangereux parce qu'il faut parfois aller chercher des animaux coincés. Je le répète, nous n'avons jamais été témoins de maltraitance sur les animaux.

Mme Manuella Frésil. Tous les animaux n'ont pas le même comportement dans la bouverie. Je crois que les vaches restent assez placides : elles ne comprennent pas ce qui est en train de se passer. Je ne suis pas vétérinaire, mais je n'ai jamais senti qu'une vache anticipait ce qu'il allait lui arriver. Ce n'est pas le cas des cochons, qui sont extrêmement

intelligents, plus intelligents que les chiens. Ils sont donc très stressés quand ils arrivent en bouverie. On le voit très bien dans *Si loin des bêtes*. Ils captent très vite : il y a l'odeur du sang et du lisier, les grognements...

Je n'ai pas assisté à des actes de maltraitance, mais il était peu probable que quiconque se livre à des actes sadiques devant témoin – d'autant que nous avons toujours l'autorisation du patron, ce qui signifiait que nous n'étions pas des observateurs neutres. Il me semble que le système a intégré au mieux le dispositif de mise à mort industriel.

Nous parlons d'ouvriers qui ont passé trente-cinq ans à leur poste dans l'abattoir, mais je rappelle que le système industriel lui-même n'a pas tenu aussi longtemps. Tous les abattoirs industriels ont fermé en effet avant d'avoir eu quarante ans d'existence – je vous renvoie à la grosse crise récente et à la fermeture notamment d'abattoirs bretons comme Gad.

M. Jacques Lamblin. Je n'ai malheureusement pas pu assister hier soir à la projection de vos documentaires. J'ai toutefois le sentiment que vous avez voulu montrer les conditions réelles du travail à la chaîne dans un abattoir. La segmentation de l'activité et la répétition de gestes stéréotypés peuvent entraîner des problèmes physiques, comme les troubles musculo-squelettiques (TMS). Ces inconvénients surviennent cependant dès qu'il y a travail à la chaîne, et le bruit et les odeurs existent probablement dans d'autres secteurs d'activité, même s'ils sont différents. En quoi le travail à chaîne dans les abattoirs est-il pire qu'ailleurs ?

Après avoir visité un certain nombre d'abattoirs, j'ai le sentiment que la segmentation des actes empêche les ouvriers de se rendre compte qu'ils tuent des animaux, les découpent et les transforment en matière première. Chacun a un geste précis à accomplir. Il y a ainsi celui qui assomme, celui qui égorge, et celui qui dépèce. À cet égard, le système industriel est bien pensé et lorsqu'on l'observe, étape par étape, on n'a pas le sentiment que des animaux sont tués. Il reste qu'à un bout de la chaîne, il y a un animal vivant, et, qu'à l'autre bout, vous retrouvez une carcasse. Ce découpage de l'activité n'a-t-il pas l'avantage de soulager psychologiquement l'ouvrier ?

Avez-vous assisté à des abattages rituels, halal ou casher ?

Mme Manuella Frésil. Dans les abattoirs, est-ce pire qu'ailleurs ? J'ai montré le film partout au cours de deux cent cinquante projections – souvent dans des associations d'éducation populaire. Jamais le travail à la chaîne ne se fait à de telles cadences, nous dit-on de façon unanime. La plupart du temps, on me demande si je n'ai pas accéléré les images des filles qui travaillent sur la chaîne d'abattage des poulets. Cette vitesse est saisissante. Pourtant, les ouvrières de chez Doux, après avoir vu le film, ont trouvé que leurs collègues allaient lentement. Il faut ouvrir la boîte noire. Il y a un mystère de l'abattoir : c'est l'endroit où il y a le plus fort taux de TMS, le plus grand nombre d'accidents du travail, le plus de casse. Pourquoi ? Pourquoi ne voit-on pas la réalité de la cadence ? Peut-être parce l'on est si aveuglé par la mort des bêtes que l'on ne se pose plus le problème de la présence humaine. Il me semble que nos deux films répondent à ces questions. Peut-être auriez-vous dû venir les voir. (*Sourires.*)

Vous nous demandez également si la taylorisation soulage les ouvriers d'abattoirs. La réponse est non parce qu'elle induit une perte de sens complet du geste accompli. Tuer un animal est un sacrifice. Ce n'est que très récemment que les industriels, je pense évidemment à Bigard, ont décidé de faire disparaître de leur publicité le lien entre la vache dans le pré et la viande. Manger de la viande, c'est manger du vivant ! Nous sommes des animaux carnivores,

nous appartenons à la cosmogonie, mais la tuerie est devenue un point aveugle, et cela pose des problèmes.

En tournant *Si loin des bêtes*, je me suis aperçue que je ne pouvais pas dire à quel moment le cochon était mort. Il passe de la bouverie, au couloir de contention, puis il est électrocuté – on dit « anesthésié » donc il n'est pas mort. Il est ensuite saigné, mais meurt-il de la saignée ? Non, il était déjà mort. Pour le bœuf, il y a sans doute un geste qui a davantage de sens ; on peut dire quand il meurt. Je ne parle même pas des poulets : ils n'ont jamais été vivants. Le fait de désacraliser le moment de la mort des bêtes laisse rôder une violence inconsciente. Une ombre plane. Il faudrait interroger des philosophes et des anthropologues sur ce sujet.

J'ai assisté à deux abattages rituels. Un premier s'est très mal passé car les gestes accomplis n'avaient aucun sens pour l'opérateur lui-même. À ses propres yeux, il s'agissait d'actes violents. Un second s'est très bien déroulé parce que l'opérateur connaissait le sens de ses gestes : il rendait hommage aux animaux. L'abattage rituel vise précisément à donner du sens à un sacrifice.

M. Raphaël Girardot. La SVA pratique des abattages rituels. J'ai donc pu y assister même si je n'en ai pas filmé. Tout s'est toujours bien passé. La chaîne tourne au ralenti pendant un bon moment. On sent qu'il se passe quelque chose de plus important. Une machine retourne l'animal, ce qui fait courir moins de risques.

Mme Manuella Frésil. L'important c'est que cela ralentit la cadence !

M. Raphaël Girardot. Comme le disait Manuelle Frésil, la taylorisation enlève du sens, c'est une évidence. On ne peut pas dire que l'ouvrier ne souffre pas parce qu'il ne voit pas la tuerie. Dans notre film, l'un d'entre eux, qui occupe depuis trois ans un poste assez éloigné de l'assommage et de la saignée, explique qu'à chaque fois qu'une tête de vache découpée arrive devant lui, il se force à s'imaginer que c'est une boîte en carton afin de ne pas trop y penser. Si on en est là au bout de trois ans, c'est bien qu'il se produit quelque chose psychologiquement, et que ça n'est pas simple. Même dans le déni, c'est compliqué.

Nous avons aussi rencontré certains de ceux qui n'avaient pas tenu à l'abattoir ou qui en étaient partis. L'un des ouvriers nous avait parlé de l'un de ses amis qui était venu y travailler, mais qui avait abandonné au bout de deux semaines et qui ne pouvait plus manger de viande. Pour diverses raisons, ces témoignages ne sont pas dans le film. Il y a celui d'un ouvrier qui a travaillé douze ans dans le hall d'abattage. Il nous a raconté que durant ses trois dernières années d'activité, il rejoignait son poste en se cachant les yeux pour ne pas voir. Après avoir quitté son travail, il est resté en dépression pendant deux ans. Ce n'est pas parce que les choses arrivent qu'elles sont nécessairement acceptées. Ce n'est parce que l'on n'en parle pas qu'il n'y a pas de déni. C'est difficile, et c'est d'autant plus difficile qu'il y a la taylorisation.

Lorsque l'on regarde le *Sang des bêtes* de Franju, on constate que les choses sont aujourd'hui très différentes de ce qu'elles étaient à la fin des années 1940, ne serait-ce que sur le plan sanitaire par exemple – évidemment, sur un grand nombre de points, la situation de l'époque ne serait pas acceptable aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que le film montre des hommes qui sont aux côtés des bêtes, et qui savent ce qu'ils sont en train de faire. Aujourd'hui, les ouvriers d'abattoirs ne savent plus ce qu'ils font alors qu'ils travaillent sur un

animal qui était encore vivant un quart d'heure auparavant. C'est cela le problème le plus dur à gérer.

Mme Manuella Frésil. Sur la spécificité de la cadence dans les abattoirs, je vous livre la réflexion d'un ergonome qui a constaté que, sur la chaîne, l'ouvrier était obligé d'être en avance s'il ne voulait pas prendre du retard parce qu'il ne pouvait jamais savoir s'il n'allait pas tomber sur un morceau très dur – paradoxalement, la situation est pire avec les bêtes « bio » qui ne sont pas standardisées. Lorsque l'on lit *L'Établi* de Robert Linhart, on voit comment, sur la chaîne de production automobile, les gars prennent de l'avance pour pouvoir faire des micro-pauses. À l'abattoir, ce n'est tout simplement pas possible. Il faut juste prendre de l'avance parce que l'on risque de tomber sur une peau que l'on n'arrivera pas à tirer, sur un tendon difficile... Ces éléments expliqueraient en partie le nombre très élevé de TMS. La viande résiste. Même mortes, les bêtes résistent.

M. le président Olivier Falorni. Madame, messieurs, nous vous remercions pour vos témoignages. J'incite tous ceux qui n'ont pas vu vos documentaires à les regarder car ils nous apprennent beaucoup sur la réalité des abattoirs.

La séance est levée à dix-huit heures quinze.



Membres présents ou excusés

Commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français

Réunion du mercredi 22 juin 2016 à 16 h 15

Présents. - M. Jean-Luc Bleunven, M. Guillaume Chevrollier, M. William Dumas, M. Olivier Falorni, M. Jacques Lamblin, Mme Annick Le Loch, M. Hervé Pellois, M. Alain Rodet, M. Fabrice Verdier, M. Arnaud Viala

Excusés. - M. Christophe Bouillon, M. Thierry Lazaro